

Agenda de l'été

Mardi 13 juillet de 18h à 22h

Marché nocturne

Place de l'Église - Producteurs et créateurs locaux – Buvette par l'APEL - Animation Country par l'association Danse de Quintenas

Mercredi 14 juillet à 10h

Défilé des corps de Sapeurs Pompiers de l'Agglomération d'Annonay et cérémonie officielle

Samedi 17 juillet à 20h

Concert de l'harmonie des Mugnets - Cour de la Mairie - Entrée libre (Renseignements : 06 89 95 86 68)

Mardi 20 juillet à 17h30

Visite du village animée par Marguerite - Départ Place de l'Église (Inscriptions : 04 75 33 24 51)

Mardi 27 juillet de 18h à 22h

Marché nocturne - Place de l'Église - Producteurs et créateurs locaux – Buvette par Les Mugnets

Jeudi 29 juillet à 20h30

Spectacle théâtral Roméo et Juliette - Place de l'Église - dans le cadre des Scènes Nomades Annonay Rhône Agglo (Réservation : 04 75 69 01 82) - Buvette par les conscrits 2023

Mardi 3 août à 17h30

Visite du village animée par Marguerite - Départ Place de l'Église (Inscriptions : 04 75 33 24 51)

Week-end des 6, 7, 8 août

Vogue des conscrits - Concours de pétanque, repas et soirée dansante, joute au baquet, défilé et fête foraine

Mardi 10 août de 18h à 22h

Marché nocturne Place de l'Église - Producteurs et créateurs locaux – Animation musicale par les Bogues d'Ardèche – Buvette par l'Amicale Laïque

Dimanche 15 Août à 21h

Spectacle de la compagnie Péricard + Pascal Veyre chante Johnny - Salle des Fêtes - Organisé par le Comité des Fêtes (Renseignements: 04 75 34 57 39)

Mardi 17 août à 17h30

Visite du village animée par Marguerite - Départ Place de l'Église (Inscriptions au 04 75 33 24 51)

Mardi 24 août de 18h à 22h

Marché nocturne - Place de l'Église - Producteurs et créateurs locaux – Buvette par L'Avenir

Vendredi 27 août à 20h30

Soirée Son & Lumières - Chansons, Théâtre et Cinéma - Cour de la Mairie – Buvette par les Mésanges

Mardi 31 août à 17h30

Visite du village animée par Marguerite - Départ Place de l'Église (Inscriptions au 04 75 33 24 51)

Samedi 4 septembre 10h à 12h et 14h à 17h

Forum des associations d'Ardoix et de Quintenas - Salle des fêtes

18 et 19 septembre

Marché créatif - Salle des Fêtes - Organisé par Les Arts Créatifs (Renseignements : 06 23 89 24 84)

18 et 19 septembre

Journées du Patrimoine

Visite de l'entreprise Cauchard - 3 place du Pontet, à 14h, 15h et 16h (Inscription Mairie : 04 75 34 41 03)

Exposition sur l'histoire de l'usine Grange - Place du Pontet

Visite guidée des cabanes en pierres sèches - Départ place de l'Église à 14h et 15h30

Visite guidée du Pont du Moulin-sur-Cance - Uniquement le samedi à 14h

Dimanche 19 septembre de 7h à 18h

Vide-grenier - Centre du village – Organisé par le Comité des Fêtes (Renseignements : 04 75 34 57 39)

Samedi 25 septembre à 9h

Opération Nettoyons la Nature - Départ Cour de la Mairie (Renseignements : 06 89 95 86 68)

Sous réserve des consignes sanitaires



Bulletin d'information Juillet 2021

QUINTENAS À L'ÉLYSÉE



Quintenas a été reçu le 2 juillet au palais de l'Élysée à l'occasion de la Grande Exposition du Fabriqué en France.

126 produits sur 2 325 proposés avaient été retenus, dont 2 sont fabriqués en Ardèche.

Max Braha-Lonchant, dirigeant de l'entreprise Cauchard implantée place du

Pontet, fait partie des entrepreneurs mis à l'honneur pour ses boîtes d'archivage réputées. Il était accompagné de notre maire Sylvette David, très fière de cette sélection qui met en lumière notre commune et ses entreprises dynamiques. Aux côtés des Quintenassiens ont posé les autres Ardéchois choisis pour cette exposition, l'entreprise Altesse du Cheylard avec ses fameuses Georgettes.

Cauchard vous ouvrira ses portes pour des visites guidées à la découverte de ses productions en carton haut de gamme lors des Journées du Patrimoine 2021, les 18 et 19 septembre.

SIVU DE BRÉNIEUX



En 1972, les communes d'Ardoix, Quintenas et Saint-Romain-d'Ay avaient acquis en indivision un terrain à Brénieux pour développer la pratique du football.

50 ans plus tard, l'USVA joue un rôle majeur dans le sport Ardéchois tant par ses effectifs que par ses résultats. Cependant, la gestion du site n'est pas adaptée, la forme juridique n'est pas appropriée et il est temps d'ouvrir de nouvelles perspectives.

Accompagnés par les services de la Sous-Préfecture de Tournon, les élus des trois communes copropriétaires ont opté pour la création du

SIVU du Complexe Sportif de Brénieux. Cette nouvelle entité indépendante a réuni son premier comité syndical le 7 juillet dernier.

Le SIVU est doté d'un budget propre, alimenté par les trois communes, afin de gérer les dépenses de fonctionnement, les dépenses d'investissement pour le développement des aménagements et toute dépense d'intérêt collectif lié à la vie sportive dès lors qu'elle se déroule sur le complexe sportif de Brénieux. Toutes les décisions sont prises d'un commun accord. Le siège du SIVU a été fixé en mairie de Saint-Romain-d'Ay.

Norbert Coll a été élu Président, Sylvette David et Sylvie Bonnet vice-présidentes. Nicolas Carrot, titulaire, et Bernard Penel, suppléant, représentent également Quintenas.

Cette nouvelle organisation permettra de gérer en toute sérénité le site de Brénieux et d'y développer tout type d'activité sportive.

ANIMATIONS ESTIVALES

Le dernier week-end de juin lançait la saison estivale et ses nombreuses animations.

D'abord le 25, avec la venue à la Bibliothèque Municipale de Julie Larnaud, auteure du livre *PMA, Mon Combat pour la Vie*. Après une présentation de son livre, cette Quintenassienne d'origine a livré au public les détails intimistes de son parcours de PMA, avec ses contraintes, ses rebondissements émotionnels allant de déceptions en victoires. Les échanges se sont poursuivis lors des dédicaces et autour d'un verre.



Puis le 26, c'était l'inauguration de l'abribus du Mas. Tous nos bénévoles étaient présents pour fêter cette belle réalisation citoyenne mise en lumière avec la présence d'un magnifique car historique sorti tout droit du Musée de Vanosc et d'une dizaine de voitures anciennes de l'Association Annonéenne des Automobiles Anciennes et de particuliers Quintenassiens. Un temps de remerciements et d'échanges pour ces dévoués de notre commune.

JUMELAGE

Un projet de jumelage est en cours d'étude. Deux pistes sont privilégiées : la Slovénie et la Croatie

avec un fil conducteur autour de la montgolfière. Un groupe de travail va prochainement établir un dossier de présentation du village (diaporama, vidéo, documents) avec un argumentaire exposant les motivations et les secteurs ou thèmes sur lesquels la commune souhaite échanger.

VOILÀ QUI COÛTE CHER !



Chaque jour, des objets abandonnés près des îlots de propreté, voire le long des chemins, viennent grever les comptes de la commune. Il faut les collecter, les stocker, les transporter jusqu'à la déchetterie. Le rythme des dépôts sauvages est tel que le camion municipal doit faire un emport tous les quinze jours.

Or ces objets et ces meubles avaient été chargés dans des voitures ou sur des remorques pour les plus volumineux. Pourquoi ne pas poursuivre jusqu'à la déchetterie où l'apport est gratuit pour les particuliers ?

Nous avons la chance d'avoir un village agréable, faisons un effort pour qu'il le reste.

CAMPAGNE DE FAUCHAGE

Le fauchage des bas-côtés des voies communales a été réalisé tout au long du printemps par les services techniques. Il convient de rappeler que chaque propriétaire est tenu de veiller à ce que la végétation du domaine privé ne dépasse pas sur la voie publique. En cas de non-respect, le personnel en charge du fauchage fera le nécessaire pour réduire l'emprise de la végétation privée sur le domaine public. Il est à préciser que ce travail est effectué à l'aide d'une épaveuse, non adaptée pour une taille délicate.

RÉFÉRENTS

Une rencontre a eu lieu le 12 juin entre élus et référents de quartiers. Celle-ci a permis de faire un résumé des différentes actions réalisées et à venir sur la commune et d'échanger sur des points comme la voirie, la sécurité, la vitesse dans les hameaux, l'élagage des arbres débordant sur la chaussée, l'arrivée de la fibre, etc.

N'hésitez pas à vous adresser à eux pour les questions touchant à la vie de votre quartier.

À noter - Une nouvelle référente a rejoint l'équipe et s'occupera du secteur Marthouret-Ranchet :

Floriane Cléménçon • 06 60 95 72 01 • gacheflo@hotmail.fr

CROIX RÉNOVÉE



M. Vallat habite près de Croix Rouge, sur le chemin de Tourtel. Depuis longtemps il avait envie de redonner un coup de jeune à cette croix très ancienne. Après avoir demandé l'autorisation à la commune qui a fourni la peinture, il a repeint la croix qui est un repère incontournable pour ceux qui se promènent dans le secteur des Montaux et du Marthouret. Un grand merci à lui pour cette initiative.

Pour contribuer, même modestement, à l'amélioration du patrimoine local, n'hésitez pas à contacter la mairie pour exposer vos projets.

FLEURISSEMENT

La qualité de vie du village passe aussi par son esthétique et son fleurissement, c'est pourquoi différentes plantations ont récemment eu lieu.

Les élus ont planté des arbustes le 17 avril sur la platebande longeant la déviation.

Une plantation citoyenne a ensuite

été organisée afin de garnir les jardinières du village le samedi 29 mai. Elle s'est poursuivie le samedi suivant dans la platebande de la déviation grâce à un don de fleurs et plants des Jardins du Héron.

Merci à tous les Quintenassiens qui se sont rassemblés pour cette opération.

DU CÔTÉ DES ÉCOLES

Ça y est, les vacances sont arrivées et convenons ensemble que les petits comme les grands en avaient besoin.

L'occasion de laisser libre accès dans l'école pour réaliser les petits travaux d'entretien et réparations.

Mais pas de vacances pour le projet garderie qui avance : après une présentation en visioconférence aux directrices, enseignantes et parents d'élèves mi-mai, et après quelques derniers petits réglages, le permis de construire a pu être déposé. Il a une durée d'instruction de 5 mois.

La fin de l'année scolaire nous a conduit à dire au-revoir à la Directrice de l'école privée, Mme Fatinet, à qui nous adressons tous nos vœux de réussite dans ses nouveaux projets. Nous la remercions pour son implication dans l'accompagnement et l'écoute de nos enfants et des parents.

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Olgne qui prendra sa succession à la rentrée.

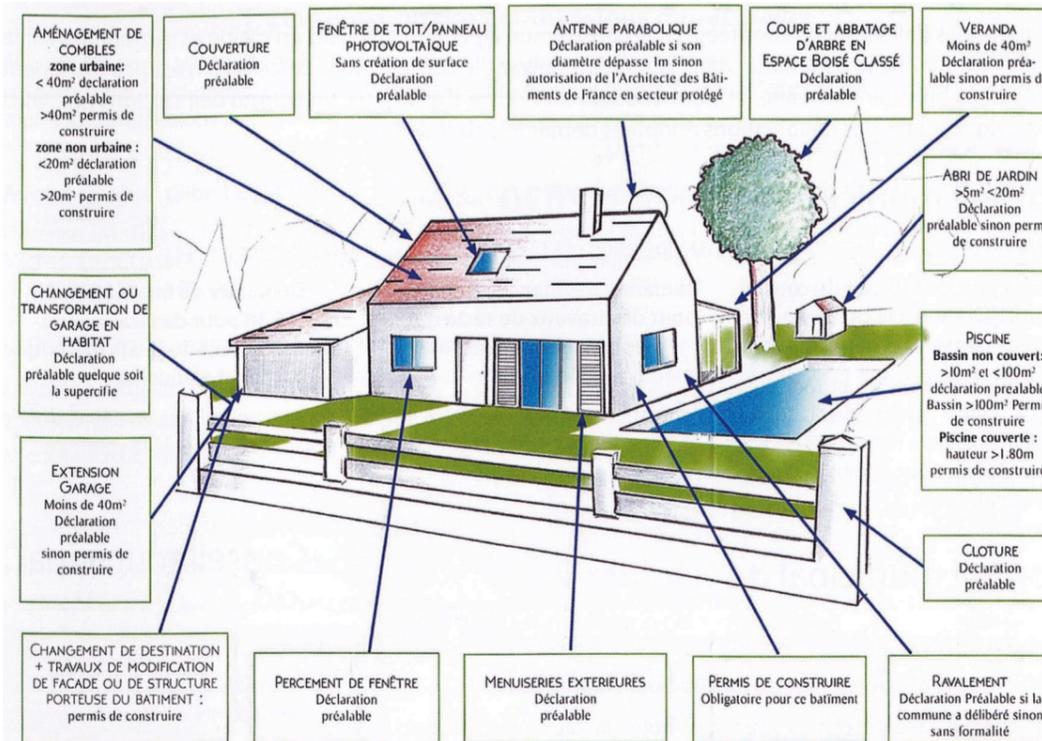
BÉNÉVOLES

L'équipe des bénévoles de Quintenas poursuit ses travaux.

La réfection du mur en pierre du parking sud progresse ainsi que le nettoyage des chemins de randonnées. Des panneaux de dénomination des chemins seront bientôt installés.

Le débroussaillage du chemin du Moulin-sur-Cance ainsi que le nettoyage du pont et l'amélioration de l'écoulement des eaux de ruissellement ont été réalisés.

Enfin l'Abribus du Mas est opérationnel et aux normes. Il a été inauguré le 26 juin en présence de tous ceux qui ont participé au chantier.



DÉCLARATION DE TRAVAUX

Tous les travaux sur une habitation existante portant sur son enveloppe doivent faire l'objet d'une déclaration d'urbanisme (déclaration préalable ou permis de construire suivant la nature des travaux et leur importance).

Cette déclaration a un caractère particulier dans un périmètre de 500 m autour de l'église Saint-Pierre-aux-Liens, classée Monument Historique, et sera instruit par l'Architecte des Bâtiments de France. Cette démarche est nécessaire afin de maintenir une harmonie paysagère, un patrimoine, une mitoyenneté respectueuse. Une instruction est alors réalisée par les services d'urbanisme de la communauté d'agglomération Annonay Rhône Agglo suivant les règles du PLU de la commune de Quintenas et le code de l'urbanisme.

Les principaux travaux concernés sont : Réfection de toiture – Remplacement des menuiseries extérieures et occultations – Création ou modification d'ouvertures – Ravalement de façades – Véranda – Terrasse couverte ou surélevée > 5 m² - Garage – Portail – Mur de clôture – Aménagement d'un comble ou sous-sol (changement de destination) – Abri de jardin > 5 m² - Panneaux photovoltaïques. Les formulaires Cerfa de déclaration sont téléchargeables sur le site

de la mairie de Quintenas.

L'instruction est d'un mois pour une déclaration préalable, deux mois pour un permis de construire auquel il faut ajouter un mois si l'habitation est dans le périmètre de l'église.

À l'issue des travaux, un formulaire de conformité des travaux exécutés (qui a été remis avec l'arrêté favorable) doit être déposé en mairie.

DES TOITURES NEUVES

La remise en valeur du lavoir se poursuit. Le toit vient d'être refait à neuf. Il en a été de même pour les toitures de la Cure et de la Maison des Fromages, avec des tuiles correspondant aux prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France. Ces travaux sont financés à hauteur de 80 % par l'État et la Région Auvergne Rhône Alpes.

STAGE DE TENNIS

Antoine Gache et Tanguy Pejot-Charrost, entraîneurs diplômés, organisent un stage tennis et multi-activités pour enfants et ados du 16 au 20 août inclus. Possibilité d'inscription à la semaine, la journée ou la demi-journée.

Renseignements et inscriptions au 06 82 87 32 04 ou 06 13 95 12 41.

INTEMPÉRIES

Il est tombé près de 180 mm de pluie le 10 mai dernier. Chemins inondés, routes endommagées, évacuations saturées, sous-sols inondés, cultures noyées. Les Quintenassiens ont dû faire face à des situations bien difficiles et les dégâts sont nombreux.

Divers points ont été traités en urgence par les services techniques qui poursuivent la réparation des dégâts. D'autres travaux ont été confiés à des entreprises et seront bientôt réalisés.

PONT DE TARTARAS



Le parapet du pont de Tartaras a été réparé par l'entreprise LBP Maçonnerie de Quintenas. Depuis un accident, il y a plusieurs années, le parapet côté aval risquait de s'effondrer. Sa consolidation devenait urgente.

C'est chose faite ! Par ailleurs, ce secteur de la route de Rome fera bientôt l'objet de travaux de réfection des bas-côtés.